



Communiqué CGT Ville de Paris

Le syndicalisme jaune s'accorde une nouvelle fois avec la Macronie, le patronat et la bourgeoisie sur l'assurance-chômage.

CFDT - CFTC - MACRONIE - MEDEF - CPME et U2P

S'accordent pour réduire les droits au chômage !

La Macronie, qui poursuit sa continuité de destruction de notre modèle social, a trouvé un accord avec les organisations patronales et deux syndicats traitres au mouvement ouvrier : la CFDT et la CFTC, pour réduire les droits à l'assurance chômage, dans le cadre des ruptures conventionnelles :

- Pour les salariés de moins de 55 ans, la durée maximale d'indemnisation après rupture conventionnelle serait réduite de 18 à 15 mois.
- Pour les salariés de 55 ans et plus, la durée maximale d'indemnisation serait réduite de 22 mois à 20,5 mois.

Les espérances des économies attendues par le gouvernement Lecornu, sont supérieures et inespérées, à sa demande initiale, et pourraient atteindre jusqu'à 940 millions d'euros d'économie, alors qu'il en exigeait 400 millions !!!

Les syndicats CGT du Comité de la Ville de Paris réaffirment haut et fort que notre organisation syndicale n'a rien à faire aux côtés de ces syndicats vendus au patronat, revendiquent le retrait immédiat de cet accord et nous appellerons l'ensemble des agents de la collectivité parisienne à se mobiliser très prochainement...

Comité des Syndicats CGT de la ville de Paris 3, rue du Château d'Eau 75010 Paris
Site : <https://cgtvilledeparis.fr> mail : comite.cgt.villedeparis@gmail.com

Paris, le 02 mars 2026